

Guide 2020 du tri

La collecte, le tri, le traitement et la valorisation des déchets au SIVOM du Louhannais

Le SIVOM du Louhannais gère, pour 47 communes de votre territoire :

- > La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr)
- > La collecte des déchets recyclables
- > Le transport des déchets sur un lieu de valorisation
- > Les 7 déchèteries
- > Le compostage individuel et partagé
- > La communication et les actions en faveur de la prévention et du tri des déchets

CHIFFRES CLÉS

100 Points d'apports volontaire

21000 Conteneurs d'ordures ménagères distribués aux usagers

7 Déchèteries

52 Lieux de compostages partagés

41480 Habitants déservis par nos services

24000 Tonnes de déchets valorisées sur notre territoire

35 Agents permanents



Le tri, Pourquoi ?

POUR PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES



29 Juillet 2019 – Jour du dépassement : il correspond à la date de l'année à partir de laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an. Passée cette date, l'humanité puiserait de manière irréversible dans les réserves « non renouvelables » de la Terre. *source : wwf.fr*

POUR PROTÉGER VOTRE SOL, VOTRE EAU ET VOTRE SANTÉ



60 kg de mégots, canettes et autres déchets sont jetés dans la nature chaque seconde en France. *source : Planestoscope.com*

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



22,5 millions de Tonnes de CO₂ économisés grâce au recyclage en 2014. Soit 80% de la consommation électrique des foyers français. *source : latribune.fr*

Les gestes de tri et de réduction des déchets ont un impact écologique mais aussi économique ; ils permettent de stabiliser les tarifs de votre redevance.



L'équipement du bon trieur

Destinés aux bouteilles,
bocaux et pots en verre
aussi bien blanc que de couleur



Destinés aux papiers,
journaux, magazines, lettres
et enveloppes, papiers
de bureaux, annuaires,
catalogues,...



Destinés aux emballages
en plastique, emballages
métalliques, cartonnets
et briques alimentaires



Destinés à vos ordures
ménagères résiduelles
(tout ce qui ne se recycle pas)

Mieux **trier**,
pour **moins jeter** !



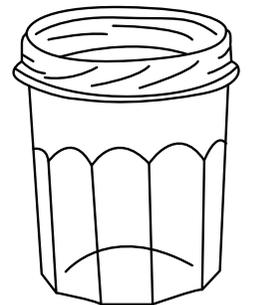
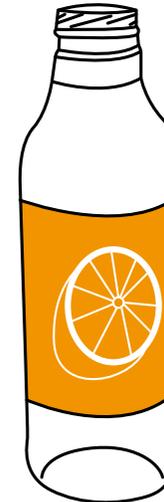
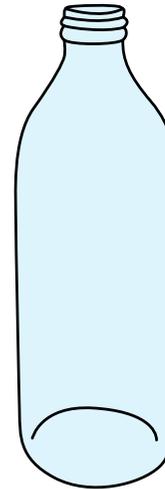
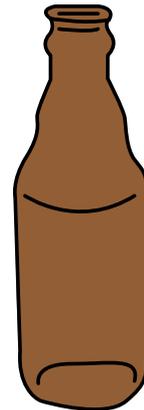
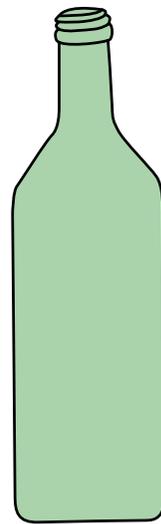
Je les mets **vides** et **en vrac**

**J'ENLÈVE LES CAPSULES, BOUCHONS ET COUVERCLES
QUE JE LES DÉPOSENT DANS LES CONTENEURS JAUNES**



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Ne mettez pas dans ce bac :
les verres à boire et la
vaisselle cassée, les miroirs
et les vitres, les ampoules...



CHIFFRES CLÉS

1909

Tonnes de verres
collectés et valorisés
en 2018 sur notre
territoire

=

4.577 000

Bouteilles
refabriquées

VERRE EN MÉLANGE

LES PAPIERS À DÉPOSER :

JOURNAUX
CATALOGUES
CAHIERS
LIVRES
ENVELOPPES
IMPRESSIONS
PROSPECTUS

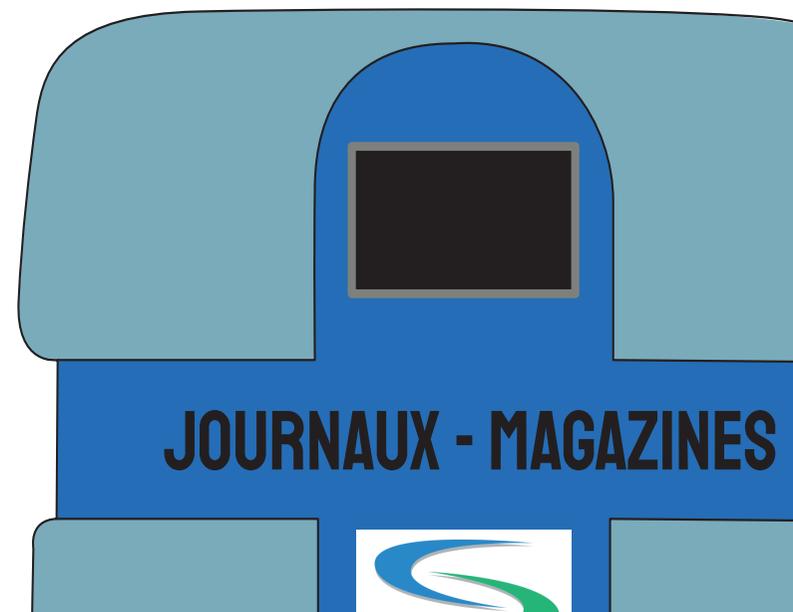
Tous les papiers se trient et se recyclent



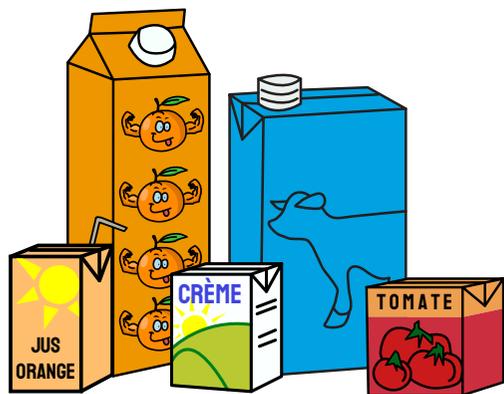
CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Ne mettez pas dans ce bac :
les papiers de bonbons,
mouchoirs, essuie-tout,
cartons...

J'ENLÈVE LES FILMS PLASTIQUES DES
REVUES ET PROSPECTUS QUE JE DÉPOSE
DANS LES CONTENEURS JAUNES



Il y a du **nouveau** dans le **jaune** !



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES :
CANETTES, BOITES DE CONSERVE, AÉ-
ROSOLS, BOUTEILLES MÉTALLIQUES,
ALUMINIUM,....



CARTONNETTES ET SACS EN PAPIER :
BOITES EN CARTONS, SUREMBALLAGES,
SACS EN PAPIER, ROULEAUX DE PAPIER
TOILETTE,...

**JE DÉPOSE LES EMBALLAGES EN VRAC
ET JE LAISSE LES BOUCHONS*
+ JE N'AI PAS BESOIN DE LAVER MES EMBALLAGES**

EMBALLAGES RECYCLABLES



LES BOUCHONS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE COLLECTÉS POUR LES ASSOCIATIONS*



+

NOUVEAUTÉS

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE :

BOISSONS, FLACONS LIQUIDES VAISSELLE, BOUTEILLES DE SHAMPOING, TUBES DE CRÈME, PETITES BOUTEILLES DE SAUCE, PRODUITS D'ENTRETIEN,....



BARQUETTES PLASTIQUES



SACS PLASTIQUES



POTS EN PLASTIQUE



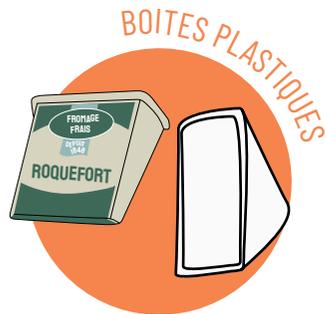
FILMS ÉTIRABLES



EMBALLAGES SURGELÉS



BOITES D'ŒUF (PLASTIQUE)



BOITES PLASTIQUES



TUBES EN PLASTIQUE



SACHETS PLASTIQUES



Gobelets en plastique

Que deviennent vos déchets ?



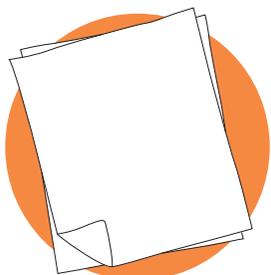
LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine de méthanisation de Chagny (71). Les matières organiques sont transformées en compost, utilisé par les agriculteurs de la région et produisent du biogaz qui est injecté aux réseaux de gaz naturel entièrement consommé par l'entreprise voisine TERREAL). Le reste des ordures non organiques est enfoui.



LE VERRE :

Une fois collecté, il est acheminé jusqu'à l'usine VERALLIA à Chalon-Sur-Saône (71). Le verre est recyclé sur place, il est lavé, broyé (calcin) puis fondu à 1500°C. Avec la pâte de verre obtenue, on fabrique de nouvelles bouteilles en verre



LE PAPIER :

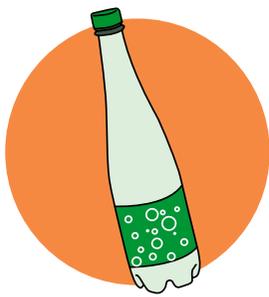
Une fois collecté, il est trié au SIVOM puis transporté à l'usine NORSK à Golbey (88). Il est ensuite transformé en papier journal.



LES CARTONNETTES :

Une fois collectées avec les emballages recyclables, elles sont acheminées jusqu'à l'usine GEMDOUBS à Novillars (25). Elles sont ensuite transformées en carton.





LE PLASTIQUE TRANSPARENT (PET) :

Une fois collecté avec les emballages recyclables, il est trié au centre de tri du SYDOM de Lons-le-Saunier (39) puis acheminé vers des recycleurs où il est ensuite lavé, broyé en paillettes puis transformé en fibres pour fabriquer des T-shirts, pulls, polaires...



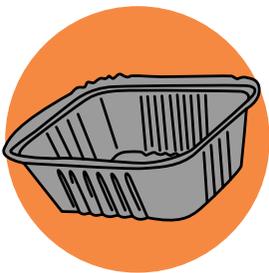
LE PLASTIQUE OPAQUE (PEHD) :

Collecté et transporté avec les emballages recyclables au centre de tri du SYDOM pour être trié, il est ensuite acheminé vers des recycleurs pour être lavé puis transformé en granulés. Par la suite, il est recyclé en mobilier de jardin, en tubes et divers objets en plastique...



LES BRIQUES ALIMENTAIRES :

Collectées et transportées avec les emballages recyclables au centre de tri du SYDOM pour être triées, elles sont ensuite acheminées jusqu'à l'usine LUCART SPA à Laval-sur-Vologne (88). Les 3 matériaux (plastique, aluminium et carton) qui les composent, sont séparés puis valorisés chacun de leur côté. Par exemple avec le carton récupéré, on fabrique du papier essuie-tout et/ou du papier cadeau.



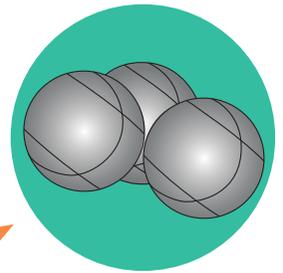
LES EMBALLAGES EN ALUMINIUM :

Collectés et transportés avec les emballages recyclables au centre de tri du SYDOM pour être triés, ils sont ensuite acheminés jusqu'à l'usine REGEAL AFFIMET à Choisy-au-Bac (60) pour être lavés puis fondus à très haute température. L'aluminium se recycle à l'infini sans perdre ses propriétés chimiques. On le recycle en cadres de



LES EMBALLAGES EN ACIER :

Collectés et transportés avec les emballages recyclables au centre de tri du SYDOM pour être triés, ils sont ensuite acheminés jusqu'à l'usine ARCELOR MITTAL pour être lavés puis fondus à très haute température. Ils sont ensuite recyclés en pièce de voiture, outils, boule de pétanque...



Les astuces du quotidien



CHIFFRES CLÉS

88 Composteurs
vendues en
2019

52 Lieux de
compostages
partagés sur
notre territoire

Composter c'est **stylé** !

Que l'on soit jardinier ou non, cette pratique simple et efficace permet avec peu de contraintes, d'obtenir un terreau de très bonne qualité et gratuit.

Le compost réduit de près de 60 kg par an et par habitant, les quantités de déchets que vous jetez à la poubelle ! (soit 1/3 de votre poubelle d'odures ménagères résiduelles)



**AU SIVOM, LOCATION
DE BROyeurs**



**VENTE DE
COMPOSTEURS**

Dites non à la **pub** !

Chaque foyer reçoit en moyenne 43 kg de publicités et de journaux gratuits par an.

Pour détourner ces papiers et réduire à terme leur production, une solution : apposer l'autocollant "STOP PUB" sur votre boîte aux lettres.

Vous continuerez néanmoins à recevoir les journaux communaux et intercommunaux de votre collectivité.



Consommer **astucieux** !



Acheter mâlin !

- Établir une liste avant de faire ses courses
- N'acheter que le nécessaire
- Faire attention aux dates de péremption
- Acheter des produits moins emballés
- Éviter les produits jetables à usage unique
- Éviter les produits dangereux
- Acheter en vrac et/ou à la coupe

Penser deuxième vie !

- Utiliser un sac réutilisable ou un cabas
- Donner et/ou réparer avant d'acheter
- Privilégié les magasins de seconde main (friperie, recyclerie,...)



Cuisiner futé !

- Doser les quantités cuisinées en fonction du nombre de personnes à table
- Accommoder les restes



Bien conserver !

- Le 1er rentré est le 1er sorti
- Respecter les modes de conservation recommandés sur les emballages
- Dans le réfrigérateur, ranger devant ou au-dessus les aliments à consommer le plus rapidement

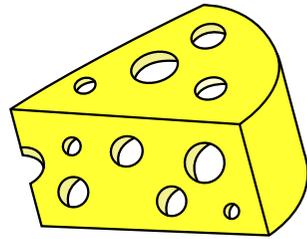


- + Réalisez vos propres produits**
(entretiens, sacs, cotons, lingettes...)



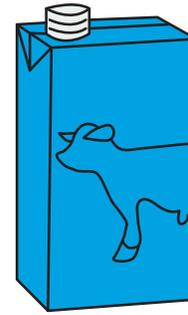
YAOURT

jusqu'à **3 mois**
après la date limite



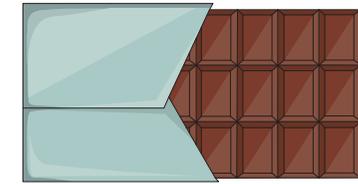
FROMAGE

jusqu'à **2 semaines**
après la date limite



LAIT

jusqu'à **2 mois**
après la date limite



CHOCOLAT

jusqu'à **2 ans**
après la date limite



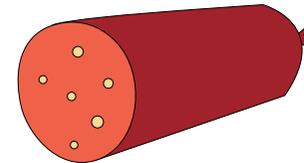
CONSERVE

jusqu'à **plusieurs années**
après la date limite



SURGELÉS

jusqu'à **plusieurs années**
après la date limite



SAUCISSON/JAMBON

jusqu'à **2 semaines**
après la date limite



MIEL

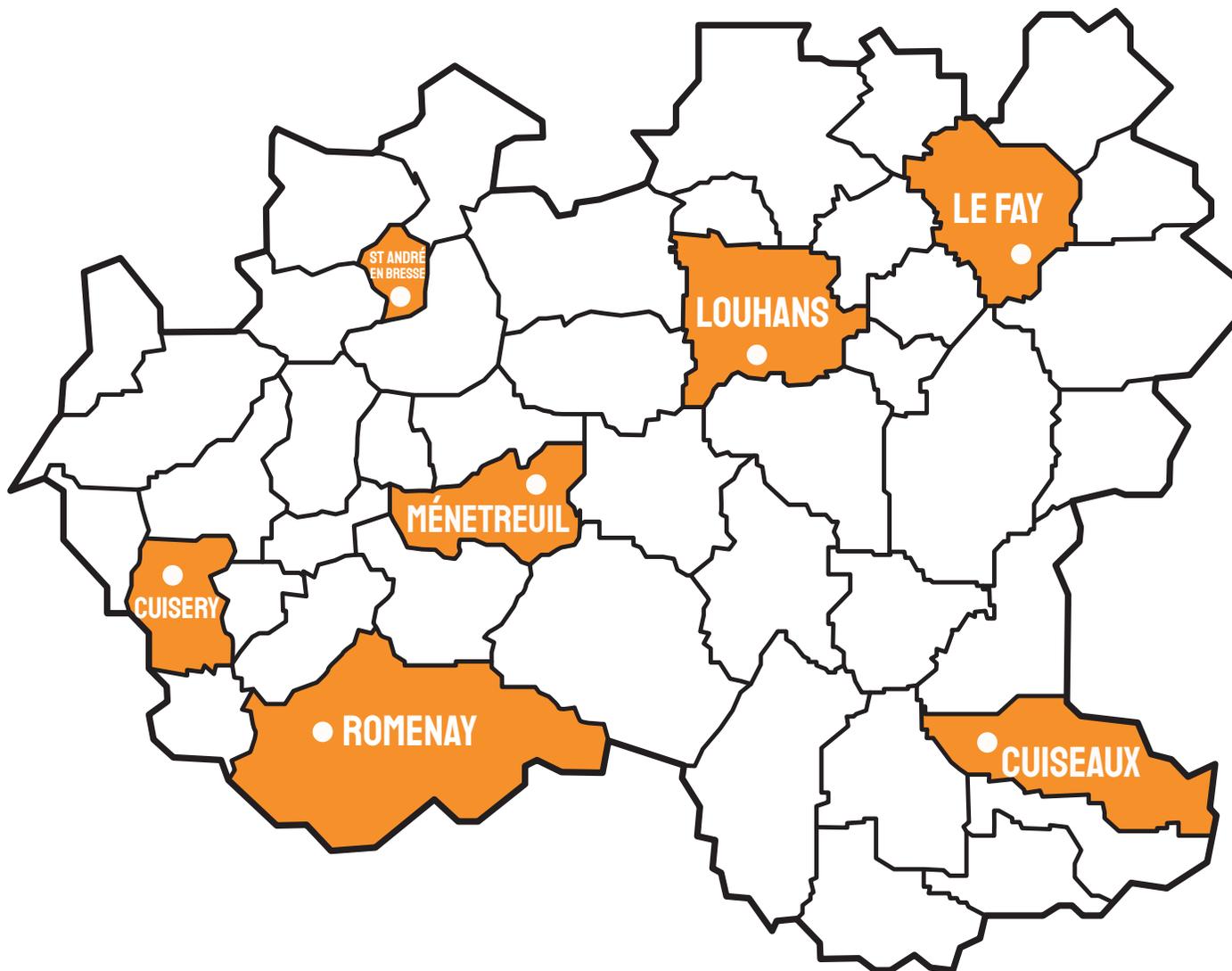
ne se périme
absolument jamais

Ils sont **périmés** mais souvent **consommable** !

Ces données se vérifient en général. C'est à vous d'être vigilant pour les produits que vous consommez

Vos déchèteries

7 déchèteries sont réparties sur le territoire du SIVOM.
L'accès est gratuit pour les particuliers résidant sur l'une des
47 communes du territoire.



LE FAY

Route de Savigny-en-Revermont «Les Genots»

LOUHANS

Montée Saint-Claude

CUISEAUX

Route de Dommartin

CUISERY

Z.I Route de Tournus

MÉNÉTREUIL

Route de la Chapelle-Thècle «Varamagnien»

SAINT-ANDRÉ EN BRESSE

Le Bourg «Thien»

ROMENAY

Les bois Benoît



Bois

Poutre, cagette, palette, planche, ...
Broyage et transformation en panneaux

Cartons

Tous les cartons d'emballages, pliés et propres
Recyclés en carton

Métaux

Bidons non souillés, vieilles machines de petit gabarit non électriques, ferraille diverse, ...
recyclage en aciérie

Déchets verts

Tonte, petit élagage, tailles, feuilles
Compostage

Gravats

Déchets inertes et matériaux de démolition (terre, briques, parpaings, vitre...)
Concassés et transformés en matériaux de remblais

Mobilier

Tous les meubles ou parties de meubles quelque soit le type ou le matériau.
Valorisation par matières

DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

Électroménager, radio-hifi, vidéo, informatique, TV...
Recyclés selon la matière

Amiante

Déchèterie de Louhans uniquement
Traitement et enfouissement en centre agréé

Textiles

Les vêtements propres et secs, les chaussures attachées par paires, le linge de maison, la petite maroquinerie
Filières de réemploi et recyclage

DNR (Déchets non recyclables)

Ensemble des déchets (non toxiques) pour lesquels aucune filière de recyclage n'existe : plastiques divers, déchets souillés...
Enfouissement

Déchets dangereux

Produits toxiques issus du jardinage, du bricolage et de l'entretien : pesticides, peintures...
Traitement spécifique selon les matières

Une question, un doute ?

TOUTE L'ÉQUIPE DU
SIVOM DU LOUHANNAIS
À VOTRE SERVICE POUR VOUS RÉPONDRE

T. 03 85 76 09 77

35 RUE DE LA QUEMINE
71500 BRANGES

Retrouvez sur **sivom-louhannais.fr** la carte des points tri,
toutes les informations pratiques et l'actualité du SIVOM.



REJOIGNEZ-NOUS !

@SIVOM DU LOUHANNAIS

